

La démission, mardi, des trois représentants du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire au Collège transitoire du Conseil électoral permanent ne laisse pas présager qu'une solution, sera trouvée, à court terme, à la crise de l'institution électoral.

Des flous persistent encore sur la mise en place de l'institution électoral, malgré la démission de Salnave Exantus, Yves Benoit Jean Marie et Patrick Métellus, tous représentants du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire

au

Collège transitoire du Conseil électoral permanent
(CTCEP).

Mercredi 13 mars. 13 heures (heure locale), dans les locaux du Conseil électoral permanent à Pétion-Ville, c'est le calme plat, 24 heures après l'annonce de la démission des trois conseillers électoraux.

Sinon que quelques rares employés et agents de sécurité de l'institution électorale qui font le va-et-vient dans l'espace. Impossible pour les journalistes de rencontrer un des conseillers.

« C'est confirmé. Nous avons décidé de démissionner à la demande du **CSPJ**. Finalement, nous ne comprenons pas sa prise de position dans l'affaire et nous avons jugé bon de plier à sa demande », a confié, l'air déçu, un des conseillers démissionnaire à un journaliste d'HPN.

Le conseiller, rencontré dans les locaux du CEP, qui ne souhaite pas que son nom soit cité, a confié qu'ils (lui et ses deux autres collègues) n'ont rien négocié (nouveau emploi ou frais de dédommagement) avec aucun des deux pouvoirs : Exécutif ou Judiciaire impliqués dans la crise.

« Nous sommes en concertation pour le moment, a-t-il dit. Nous ne souhaitons pas faire de déclaration dans la presse pour l'instant, car nous n'avons pas encore signé le document de notre démission ».

Il a déploré qu'un membre du pouvoir judiciaire, qui a contribué au choix des représentants du CSPJ au CEP, et un membre de religion pour la paix, qui a participé activement dans les négociations entre les deux pouvoirs pour faciliter la résolution de la crise, seraient désigné comme deux nouveaux membres du CEP.

Interrogé par téléphone, le président du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, Anel Alexis Joseph, s'est dit réjoui de la « bonne » volonté des trois premiers représentants du pouvoir judiciaire au CEP de contribuer au dénouement de la crise.

« Le CSPJ a écrit, le lundi 11 mars, à ses représentants au CEP pour leur demander de contribuer à faciliter une issue heureuse à la crise que traverse le pays depuis déjà trop longtemps. Ils ont compris le bien fondé de notre démarche et ils ont accepté volontairement. Je m'en réjouis », a déclaré Me Anel Alexis Joseph, souriant à l'autre bout de la ligne.

Il a toutefois signalé qu'aucun compromis « pécuniaire » ou autre n'a été fait avec les conseillers démissionnaires.

« Le CSPJ a joué sa partition pour résoudre la crise. Les trois remplaçants des démissionnaires seront sous peu connus, ils sont déjà là », a conclu Anel Alexis Joseph.

Cependant, au niveau du Parlement, [le flou persiste](#) encore sur le choix des trois

Écrit par SFD / HPN

Mercredi, 13 Mars 2013 15:03

représentants du pouvoir Législatif au CTCEP.

Le président de la République, Michel Joseph Martelly a annoncé mardi que [trois nouveaux représentants de l'Exécutif](#) sont déjà là.

« J'attends que le Parlement puisse désigner ses représentants officiellement pour que je puisse annoncer moi-même les nouveaux représentants de l'Exécutif », a déclaré le chef de l'État.

Sylvestre Fils Dorcilus

sylvestref.d@hpnhaiti.com

Twitter : @hpnhaiti / @sfdorcilus

Haïti-Elections : Démission, perspectives... encore le grand flou sur la mise en place du CTCEP

Écrit par SFD / HPN

Mercredi, 13 Mars 2013 15:03
